

DECRET N° 2006-489 DU 07 SEPTEMBRE 2006

portant nomination de Directeurs Centraux
du Ministère Délégué Chargé de la
Communication et des Nouvelles Technologies
auprès du Président de la République.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-459 du 05 septembre 2006 attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République ;
- Sur** proposition du Ministre Délégué chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 août 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées Directeurs des services Centraux ci-après du Ministère Délégué Chargé de la Communication et des Nouvelles Technologies auprès du Président de la République, les personnes dont les noms suivent :

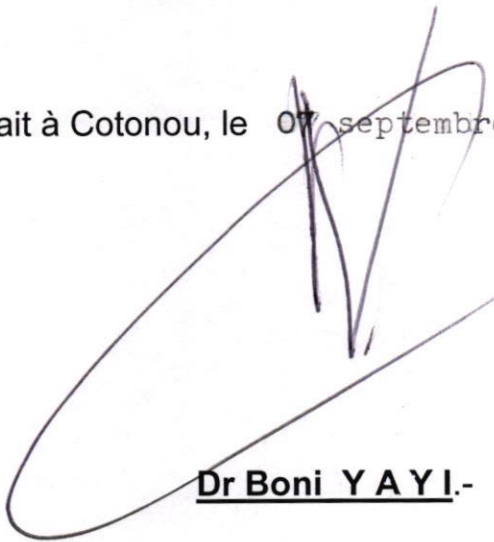
- | | |
|---|---------------------------------|
| - Directeur des Ressources Humaines | : Madame Claire-Annick ADEGNIKA |
| - Directeur des Ressources Financières et du Matériel | : Monsieur Alain Francis BOGLER |

- Directeur de la Programmation et
de la Prospective : Monsieur Victorin DOSSOU SOGNON

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 septembre 2006

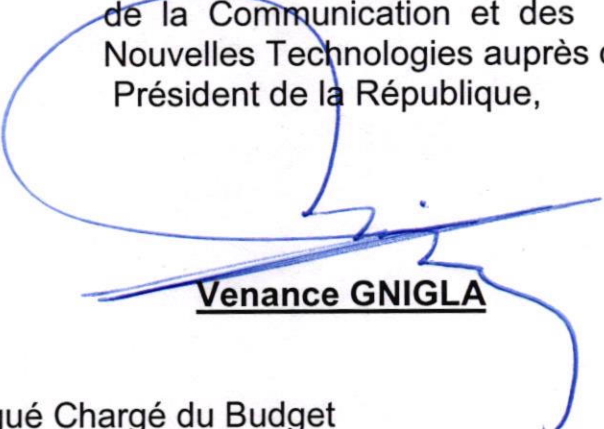
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI.-

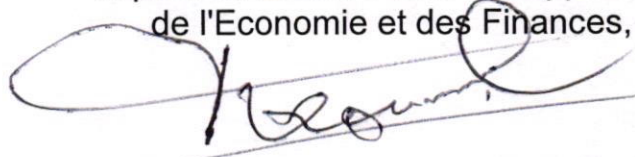
Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,


Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre Délégué chargé
de la Communication et des
Nouvelles Technologies auprès du
Président de la République,


Venance GNIGLA

Le Ministre Délégué Chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,


Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HJC 2 MDCCNT/PR 4
MDEF 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR -FDSP 02 INTERESSES 02 JO 1.-